Commission de l'investissement, des entreprises et du développement Septième session

20-24 Avril 2015 Genève

Agenda Item 2 Session d'ouverture du 20 Avril 2015

Discours de

Mme Anne Miroux
Directeur
Division de la technologie et de la logistique
CNUCED

The views expressed are those of the author and do not necessarily reflect the views of UNCTAD.

Commission de l'investissement, des entreprises et du développement Septième session

CNUCED, Palais des Nations Genève, 20-24 Avril 2015

Discours de Mme Anne Miroux Directeur, Division de la Technologie et de la Logistique CNUCED

Monsieur le Président, Excellences, Distingués délégués, Mesdames et Messieurs,

Je suis ravie de m'adresser à vous à l'occasion de la septième session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, et de pouvoir ainsi partager quelques-unes de nos réflexions sur le rôle de la science, la technologie et l'innovation (STI) dans le développement et sur certains aspects de politique en ce domaine.

La science, la technologie et l'innovation constituent à la fois un moteur de transformation structurelle des économies, et un facteur d'intégration dans l'économie mondiale. Cet ensemble –science, technologie, innovation - va jouer un rôle essentiel dans la réalisation de nombreux objectifs du développement durable (ODD), et dans la mise en œuvre des moyens d'y parvenir. Ce rôle crucial, tant pour transformer les économies nationales que pour répondre aux défis mondiaux, est de plus en plus visible, et fait de la science, la technologie et l'innovation un élément clé de l'agenda post-2015. Le Rapport de synthèse du Secrétaire général des Nations Unies sur le programme de développement durable post-2015, le rapport du Groupe de Travail de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable, et l'avant-projet de l'accord sur le financement pour le développement (discuté en vue de la réunion d'Addis sur le financement du développement durable qui doit se tenir en juillet prochain) consacrent une place importante aux questions de technologie et d'innovation.

Comme vous le savez, la CNUCED travaille depuis longtemps sur les questions de politiques STI pour la croissance et le développement. Au cours des deux dernières années, nous avons examiné, par exemple, les questions du financement de l'innovation et de

l'innovation inclusive. Cette année, l'accent est mis sur la promotion de la collaboration entre les principaux acteurs des systèmes d'innovation et sur le rôle des parcs STI comme instruments permettant de catalyser une telle collaboration.

Le Secrétaire général adjoint a fait référence dans son discours d'ouverture à ce sujet. A cet égard, un certain nombre d'observations sur les tendances et les politiques récentes en matière de STI pour le développement peuvent être faites, dont certaines figurent dans la note que la CNUCED a préparé sur la promotion de la collaboration entre les acteurs clés du système d'innovation, et sur le rôle des parcs STI (TD/B/C.II/30). Cette note présente en particulier à travers divers exemples illustratifs quelques considérations sur les facteurs qui affectent la performance de ces parcs en tant qu'instruments de promotion de l'innovation dans les pays en développement,.

Rappelons tout d'abord que l'innovation n'est pas un phénomène isolé, qui se produit dans une entreprise, indépendamment du milieu environnant. L'innovation se développe au sein de systèmes ou réseaux (on parle de systèmes d'innovation!) qui comprennent une multitude d'acteurs tels, entre autres, les entreprises, les universités et instituts de recherche, et les organismes publics. La promotion de la collaboration entre tous ces acteurs est une des clés du développement de l'innovation dans une économie. Les parcs STI représentent un instrument de politique souvent utilisé pour favoriser cette collaboration: ce sont des groupements spécialisés qui concentrent, à proximité des entreprises, des lieux de production de connaissances- des universités, collèges et les instituts de recherche par exemple -, et ce afin de promouvoir la collaboration et l'échange entre le système de recherche et les entreprises. L'objectif de la session dédiée aux STI, prévue pour mercredi après-midi, est de discuter de diverses expériences de parcs STI à travers le monde, et des facteurs qui déterminent leur efficacité. Je vous encourage à partager vos expériences en la matière en vue de l'identification de ces facteurs et des bonnes pratiques de création et de gestion des parcs STI.

Je voudrais aussi saisir l'occasion présente pour vous informer de nos travaux sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le développement, un aspect de plus en plus important dans le domaine de STI. La Semaine "Commerce électronique" de la CNUCED, qui a été organisée en mars dernier, a fourni une occasion unique aux États membres et autres parties prenantes d'examiner les potentiels et les risques du commerce électronique, et de discuter des différents manières d'en tirer les meilleurs avantages pour la société de l'information. La semaine a commencé par un atelier de renforcement des capacités pour les 15 pays de la CEDEAO sur le thème de l'harmonisation régionale du droit du cyberespace, suivi du lancement du Rapport 2015 sur l'économie de l'information (qui met l'accent sur le potentiel de commerce électronique de contribuer au développement). Nous avons conclu par une réunion d'experts de trois jours sur le droit du cyberespace et le commerce électronique. Le rapport de cette réunion d'experts est à votre disposition (TD/B/C.II/EM.5/3), et sera examiné sous le point 3 de l'ordre du jour mercredi après-midi.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi maintenant d'aborder un autre aspect important de notre travail en matière de STI pour le développement, à savoir nos activités dans le cadre de la Commission de la science et de la technologie au service du développement (CSTD). Comme vous le savez, la CNUCED assure le secrétariat de la CSTD. Dans deux semaines, nous accueillerons la dix-huitième session de la CSTD. Les deux thèmes prioritaires qui sont au programme de la CSTD cette année sont particulièrement pertinents dans le cadre des discussions qui ont lieu actuellement sur l'Agenda de développement pour l'après-2015.

a) Le premier thème prioritaire porte sur "l'Analyse prévisionnelle stratégique et le programme de développement post-2015". Par analyse prévisionnelle dans le domaine STI, on entend l'étude des tendances STI futures et l'examen de de leurs incidences sur la société, l'environnement et l'économie, et ce en vue d'aider les politiques et autre parties prenantes dans leurs décisions respectives. L'analyse prévisionnelle est de plus en plus utilisée (au niveau national mais aussi régional) pour identifier les futures tendances technologiques et 'analyser leurs impacts, mais aussi pour mieux comprendre les tendances non durables et réajuster l'allocation des ressources lorsque nécessaire. Lors de sa prochaine session, la CSTD examinera, entre autres, comment les activités de prospective menées à intervalles réguliers, peuvent contribuer au débat entre gouvernement, monde universitaire, société civile et secteur privé sur les implications des changements technologiques. Par exemple, selon l'un des experts qui a participé à la dernière réunion de la de la CSTD sur ce thème (en Novembre 2014) 47 pour cent de l'emploi aux Etats Unis est dans la catégorie à "haut risque" (c'est-à-dire que les emplois concernés sont potentiellement automatisable dans les dix à vingt prochaines années) 1. Une amélioration des compétences, ou en tout cas de nouvelles orientations en ce domaine, seront ainsi nécessaire à l'avenir pour se préparer à l'émergence de nouvelles industries. Comment préparer la main-d'œuvre à ces changements, quelles compétences et quels talents développer devient ainsi une question essentielle.

b) Le deuxième thème prioritaire de la session CSTD porte sur le "Développement numérique", et s'inscrit dans la lignée des thèmes des sessions précédentes relatifs aux technologies de l'information. Les discussions sur le développement numérique lient étroitement ces technologies au Programme du développement post-2015: elles portent sur les profonds changements que subit le "paysage numérique" au vu des technologies émergentes, et sur ce que signifient ces changements pour la démographie et les priorités de développement. Ces évolutions appellent à une réévaluation de la façon dont nous percevons l'interaction entre les TIC et le développement. Sous ce thème, les délégués examineront ces nouvelles technologies qui transforment l'économie, les moyens de remédier à la fracture numérique, et la cohérence et l'efficacité en matière de politiques du numérique.

¹ Carl Benedikt Frey and Michael A. Osborne, The future of employment: how susceptible are jobs to computerisation, September 17, 2013, http://www.oxfordmartin.ox.ac.uk/downloads/academic/The_Future_of_Employment.pdf

c) La prochaine session de la CSTD est aussi particulièrement importante dans le cadre du mandat de cette dernière sur le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). Cela fera dix ans cette année que la phase de Tunis s'est achevée. Dans ce contexte, le Conseil économique et social a demandé à la CSTD de conduire un examen des progrès accomplis dans la réalisation des résultats du Sommet au cours de ces 10 années passées et de faire rapport sur ce sujet à la dix-huitième session de la CSTD, qui se tiendra en mai prochain.

Pour l'assister dans cette tâche cruciale, le secrétariat de la CSTD a préparé un rapport sur "La mise en œuvre des résultats du SMSI: Un examen à 10 ans", qui sera présenté lors de cette session. Le rapport fournit une évaluation de la mise en œuvre des résultats du SMSI dans les principaux domaines de ce dernier, à savoir la vision concernant la société de l'information, les objectifs et lignes d'action du Sommet, les mécanismes financiers, la gouvernance de l'Internet, ainsi que la mise en œuvre et la coopération multipartites. La session de la CSTD comprendra une table ronde ministérielle et un débat de fond d'une journée sur l'examen décennal. Les conclusions de l'examen par la CSTD seront ensuite soumises, à travers le Conseil économique et social, à l'Assemblée générale des nations Unies. Ce travail constituera une contribution substantive à l'examen global du SMSI que conduira l'Assemblée générale en Décembre 2015 sous la forme d'un événement haut niveau de deux jours.

C'est un moment important pour la CSTD qui pourra ainsi évaluer la mise en œuvre du SMSI au cours des dix dernières années, souligner les succès ainsi que les défis qui persistent, et faire éventuellement des recommandations en termes de priorités et d'actions futures.

Mesdames et Messieurs,

Au cours de l'an passé, nous avons continué à mettre en œuvre le programme de travail des Examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation (STIP), en nous concentrant sur les pays asiatiques, avec l'appui financière du Compte des Nations Unies pour le développement. Après l'examen consacré à Oman, nous avons achevé en 2014 l'examen de la Thaïlande, qui sera officiellement présenté à la prochaine session de la CSTD par S. E Pichet Durongkaveroj, Ministre de la Science et de la technologie de la Thaïlande. Un certain nombre de décisions stratégiques en matière de politique de technologie et d'innovation ont été prises récemment en Thaïlande pour soutenir les capacités du pays dans ce domaine, en vue entre autres de lui permettre de dépasser le "piège" du revenu intermédiaire.

Je voudrais enfin saisir cette occasion pour partager avec vous notre évaluation du travail effectué dans le cadre de la Réunion d'experts pluriannuelle, qui a traité conjointement de questions de développement de l'entreprise et de la technologie. Les échanges ont ouvert de nouvelles perspectives dans divers aspects de la technologie et de l'innovation. Certains propos ont informé et enrichi notre travail. Par exemple, le débat sur le transfert de

technologie a fourni de nombreuses suggestions pratiques qui ont été incorporés dans les rapports sur le sujet que nous avons publiés l'an dernier. Les discussions sur le financement de l'innovation, sur la collaboration entre les entreprises et les milieux universitaires, et les systèmes de l'innovation dans les pays en développement étaient également très riches en contenu et ont renforcé le travail analytique et les activités de coopération technique du secrétariat. Nous espérons que les observations faites pendant ces discussions seront intégrés dans le futur programme de travail sur les politiques de STI.

J'aurai l'occasion de revenir plus en détails sur les différents sujets que je viens d'aborder vendredi prochain, au titre du point 6 de l'ordre du jour, lorsque seront discutés les travaux entrepris par la CNUCED dans le domaine de la science, la technologie et l'innovation et les synergies entre ses trois piliers d'activités: la recherche, la formation de consensus, et l'assistance technique.

Je ne saurais conclure mon intervention sans exprimer une fois de plus notre sincère gratitude à nos donateurs pour leur soutien continu à nos activités dans le domaine des STI, et je souhaite à tous une discussion riche et fructueuse au cours des prochains jours.

Je vous remercie de votre attention.